

**RAPPORT N° 06/6-51**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**REPARATIONS, DEPANNAGES ET PRESTATIONS ANNEXES**  
**SUR VEHICULES COMMUNAUX**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES**  
**ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**I MOTIVATION DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent Rapport a pour objet d'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres pour les réparations, dépannages et prestations annexes sur véhicules communaux, pour l'année 2007, le marché actuellement en cours expirant en 2006.

Ces prestations sont nécessaires au fonctionnement et à l'activité des services municipaux et concernent principalement l'ensemble des réparations de tôleries, mécaniques et autres (remorquage, contrôle technique, etc...) sur VL et PL.

L'analyse des prestations réalisées lors des années antérieures fait apparaître que le rythme et l'étendue du besoin à satisfaire sont conditionnés par le nombre des pannes ou accidents constatés.

**\* Mode de passation**

Les besoins ne pouvant être entièrement définis à l'avance, il sera lancé un appel d'offres ouvert en application des Articles 10, 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics en vue de la passation d'un marché fractionné, sous la forme d'un marché à bons de commande de fourniture et service, conformément à l'Article 77 du Code des Marchés Publics.

**\* Allotissement**

Il y a lieu de déterminer s'il existe des avantages économiques, techniques ou financiers à fractionner le marché pouvant donner lieu chacun à un marché distinct.

Dans le cas d'espèce, il apparaît que la prestation diffère selon les critères prépondérants ci-après :

## RAPPORT N° 06/6-51

- le type tel que défini par le manuel des constructeurs ou par la réglementation ;
- la réglementation en vigueur en matière de contrôle technique ;
- la technique, l'outillage et le savoir-faire différents en fonction des prestations.

En effet, il existe un avantage à allouer le marché afin, comme le prévoit le Code des Marchés Publics :

- d'augmenter le nombre des compétiteurs dans le souci d'assurer une pleine et saine concurrence ;
- de permettre l'accès aux petites et moyennes entreprises ;
- d'améliorer les coûts.

C'est donc sur la base de ces critères que le marché est décomposé en quatre lots, à savoir :

### . LOT 1

#### CONTROLE TECHNIQUE DES VEHICULES

Montant minimum annuel	3 500,00 €
Montant maximum annuel	10 000,00 €

### . LOT 2

#### TOLERIE ET PEINTURE VL ET PL

Montant minimum annuel	20 000,00 €
Montant maximum annuel	52 000,00 €

### . LOT 3

#### MECANIQUE TOUTES MARQUES

Montant minimum annuel	70 000,00 €
Montant maximum annuel	160 000,00 €

### . LOT 4

#### REMORQUAGE

Montant minimum annuel	6 000,00 €
Montant maximum annuel	12 000,00 €

### \* Durée

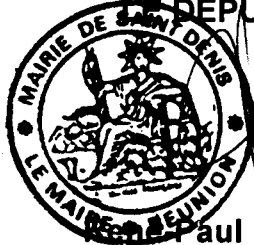
Le marché prend effet à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2007, avec possibilité de reconduction expresse sans que sa durée totale ne dépasse quatre années.

**II DEMANDE D'AUTORISATION**

Je vous demande, en conséquence :

- 1) d'approuver le projet ;
- 2) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
  - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics) ;
  - marché décomposé en quatre lots précités ;
  - marché à bons de commande pour un coût général annuel de 99 500,00 € TTC minimum à 234 000,00 € TTC au maximum ;
  - durée : un an avec possibilité de reconduction expresse chaque année limité à quatre ans au maximum ;
  - les crédits définis seront inscrits au Budget principal, sous les Chapitre 011 et Articles 61551 et 6241 ;
- 3) de m'autoriser à lancer un appel d'offres ouvert, à passer le(s) marché(s) pluri-annuel(s) avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4) de m'autoriser à signer le(s) marché(s).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE DEPUTE-MAIRE**  
  
*Victoria*  
**Paul VICTORIA**

**DELIBERATION N° 06/6-51  
du Conseil Municipal  
en séance du lundi 4 décembre 2006**

**OBJET**

**REPARATIONS, DEPANNAGES ET PRESTATIONS ANNEXES  
SUR VEHICULES COMMUNAUX**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-123 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire du Budget principal 2007, sous les Chapitre 011 et Articles 61551 et 6241;

Sur le RAPPORT N° 06/6-51 présenté par le Député-Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour la maintenance des véhicules communaux et prestations annexes.

**ARTICLE 2**

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

**ARTICLE 3**

Autorise le Député-Maire à engager les consultations et à passer le(s) marché(s) avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

**ARTICLE 4**

Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s)

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 11 DEC. 2006

LE DEPUTE-MAIRE



*Paul VICTORIA*  
Paul VICTORIA